

Conseil Municipal**Séance du Lundi 15 Novembre 2021****Convocation du 08 Novembre 2021****Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Devis vidéoprotection
- Demande de Subventions pour la vidéoprotection
- Convention ART
- Subvention Ecoles
- Approbation des nouveaux statuts du SDESM
- Affaires diverses.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 15 Novembre 2021 à 18h sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, Maire.

Assistaient à la séance : M. Pascal CAMUSET, Maire, M. Éric PEZET, M. Marc FABRY, Adjoint, Mme Sophie MENARD, Mme Sandrine GAY, M. Frédéric PENOT, Mme Sylvie FAYOL, Mme Sylvie GUIARD.

Absents excusés :

Madame Sylvie FAYOL a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour du Conseil Municipal : le dossier adressage des lieux en collaboration avec LA POSTE

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

❖ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

❖ **DEVIS VIDEOPROTECTION DÉLIBÉRATION N°0770192100021**

Monsieur le maire explique qu'une évolution du devis de la Société IB'SON est nécessaire pour alimenter en énergie les caméras situées au niveau de l'ancien stade par la mise en place d'un mat équipé de panneaux solaires et d'une éolienne.

- IB'SON 60 675,00 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le conseil Municipal :

- Accepte le devis de la Société IB'SON sous réserve d'obtention des subventions
- Autorise Monsieur le Maire à engager et signer toutes les pièces nécessaires à l'opération

❖ **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA VIDÉOPROTECTION DÉLIBÉRATION N°0770192100022**

Dans le cadre du projet de Vidéoprotection, Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il peut faire des demandes de subvention à l'Etat (DETR - Dotation Equipement des Territoires Ruraux), au Département (FER – Fond d'Equipement Rural) ainsi qu'au Conseil Régional (Bouclier sécurité).

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire ces demandes de subventions

❖ **CONVENTION ART DÉLIBÉRATION N°0770192100023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Département peut mettre à disposition chaque année du sel pour la commune.

La présente Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune intervient lors d'opérations de déneigement sur le réseau départemental de désenclavement.

Cette convention permet l'obtention de 900 kg/an de sel.

Après lecture de la Convention, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

❖ **SUBVENTION ECOLES DÉLIBÉRATION N°0770192100024**

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention de l'école, il a donc été décidé d'octroyer des subventions :

- École de La Tombe : 462€
- École de Balloy : 594€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

❖ **APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SDESM DÉLIBÉRATION N°0770192100025**

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SDESM.

Considérant que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver les modifications des statuts du SDESM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les nouveaux statuts du SDESM et autorise Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine et Marne afin qu'il soit pris acte par arrêté inter préfectoral, des nouveaux statuts.

❖ **ADRESSAGE DES LIEUX AVEC LA POSTE DÉLIBÉRATION N°0770192100026**

Afin de poursuivre un dossier d'adressage nécessaire pour l'installation de la fibre et l'identification des lieux sans dépose de courrier (City, château d'eau ...) nous devons poursuivre l'étude engagée avec LA POSTE par le précédent Conseil.

Monsieur le maire demande aux élus de s'inscrire sur le projet.

Chef de projet : M PEZET se propose pour cette mission.

Contributeurs : Mme Sandrine GAY, et M Frédéric PENOT se proposent pour cette mission.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les candidatures.

❖ **AFFAIRES DIVERSES**

- Halte-garderie / Cantine de Gravon. La cantine est totalement utilisée, l'accueil périscolaire est quant à lui moins fréquenté. Les difficultés rencontrées à l'ouverture ont rapidement été corrigées. Monsieur le Maire remercie Madame Sandrine GAY, qui assure avec dévouement une aide au transport et à la restauration le lundi et mardi, ainsi qu'un lien avec Familles-Rurales. Cette aide est bien sûr provisoire.
- Monsieur le Maire informe qu'une étude est en cours par le SDESM pour identifier les éclairages énergivores, le but étant de réaliser un remplacement par des éclairages économiques avec une gestion intelligente.
- Le SIRMOTOM nous propose la création d'un groupement de commandes relatif à la location, l'évacuation et au traitement de bennes à déchets verts. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a de nouveau contacté le propriétaire du terrain de l'ancien stade afin que le travail soit finalisé.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu la subvention des amendes de Police d'un montant de 14 000€ pour la création de la sente entre la sortie du village et le cimetière.
- Monsieur le Maire informe que le taille-haie a été de nouveau réparé
- La Mairie a été de nouveau contactée par la Présidente de l'Association Miss Pin Up pour l'élection 2022, n'ayant pas les ressources pour recevoir 200 personnes, la demande a été transmise à la Communauté de Communes.
- La GSM se propose d'apporter une aide en fournissant des blocs de béton pour sécuriser le terrain de boules, ce que le conseil approuve.
- Le SDESM propose une pose d'enregistreurs de tension aux domiciles d'usagers : 4 volontaires sont indispensables. Mairie, Mme GUIARD, Mr FABRY et Mme GAY se portent volontaires.
- La société d'Orange propose la dissimulation du réseau téléphonique, le dossier est à déposer avant le 15 décembre 2021, Monsieur le Maire propose la dissimulation du réseau entre la sortie de Balloy et la Ferme de Roselle. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de déposer le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 00.

Table des Délibérations

❖ Approbation du compte rendu de la sÉance prÉCÉdente	1
❖ DEVIS VIDEOPROTECTION DÉLIBÉRATION N°0770192100021	1
❖ demande de subventions pour la viedoprotection DÉLIBÉRATION N°0770192100022.....	2
❖ convention art DÉLIBÉRATION N°0770192100023	2
❖ subvention Ecoles DÉLIBÉRATION N°0770192100024.....	2
❖ approbation des nouveaux statuts du sdesm DÉLIBÉRATION N°0770192100025.2	2
❖ AFFAIRES DIVERSES.....	3

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture le
et publication ou notification le

suivent les signatures :

Mr Pascal CAMUSET		Mme Sandrine GAY	
Mr PEZET Eric		Mme Sylvie GUIARD	
Mr FABRY Marc		Mr Frédéric PENOT	
Mme Sophie MENARD			
Mme Sylvie FAYOL			